

# Communiqué de Presse

## Direction de la Communication

Réf: 490f09

Tél. +33 (0)3 88 41 25 60

Fax +33 (0)3 88 41 39 11

Internet: [www.coe.int](http://www.coe.int)

e-mail: [pressunit@coe.int](mailto:pressunit@coe.int)



### 47 Etats membres

Albanie  
Allemagne  
Andorre  
Arménie  
Autriche  
Azerbaïdjan  
Belgique  
Bosnie-Herzégovine  
Bulgarie  
Chypre  
Croatie  
Danemark  
Espagne  
Estonie  
Finlande  
France  
Géorgie  
Grèce  
Hongrie  
Irlande  
Islande  
Italie  
Lettonie  
«L'ex-République  
yougoslave de  
Macédoine»  
Liechtenstein  
Lituanie  
Luxembourg  
Malte  
Moldova  
Monaco  
Monténégro  
Norvège  
Pays-Bas  
Pologne  
Portugal  
République tchèque  
Roumanie  
Royaume-Uni  
Russie  
Saint-Marin  
Serbie  
Slovaquie  
Slovénie  
Suède  
Suisse  
Turquie  
Ukraine

## Les gouvernements européens s'engagent à mieux protéger les victimes de violence domestique

Tromsø (Norvège), 19.06.2009 – Partant du constat que les victimes de violence domestique ne sont pas seulement victimes d'abus, mais aussi trop souvent victimes de l'indifférence et de l'oubli, les Ministres de la Justice des pays membres du Conseil de l'Europe se sont engagés aujourd'hui à adopter des mesures concrètes pour combattre la violence domestique et briser le silence qui l'entoure.

### **Prévenir, protéger et poursuivre – vers une nouvelle Convention du Conseil de l'Europe contre la violence à l'égard des femmes**

Outre la nécessité de prendre des mesures de prévention et de protection des victimes, en particulier les femmes et les enfants, et de mettre à leur disposition des voies de recours efficaces, les Ministres ont également déclaré qu'il était urgent de poursuivre et de punir les auteurs de violences domestiques, mais aussi de s'assurer qu'un traitement leur soit proposé afin de prévenir toute récidive.

Les Ministres ont apporté leur soutien aux travaux du Comité d'experts du Conseil de l'Europe chargé d'élaborer une nouvelle convention destinée à prévenir et combattre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique, protéger les victimes et poursuivre les auteurs de ces violences – une convention qui devrait voir le jour en 2010.

La conférence de Tromsø a par ailleurs tracé les grandes lignes des futurs travaux du Conseil de l'Europe concernant notamment la préparation de règles communes relatives au statut et aux droits des victimes dans la procédure pénale.

### **Renforcer l'Etat de droit et construire ensemble un espace de justice commun européen, au bénéfice de 800 millions d'Européens**

Les pays qui ne l'ont pas encore fait ont été invités à signer et ratifier le 2<sup>e</sup> Protocole additionnel à la Convention européenne d'entraide judiciaire en matière pénale qui permet à la Convention de répondre aux défis que pose aujourd'hui le caractère transfrontalier croissant de la criminalité, en prévoyant notamment de nouveaux mécanismes et moyens de coopération, en facilitant l'entraide judiciaire et en la rendant plus rapide et plus souple.

Les Ministres ont souligné la nécessité de poursuivre l'élaboration de mesures pratiques afin d'accroître l'efficacité de la coopération internationale en matière pénale dans toute l'Europe.

Appelant à une plus grande synergie entre le Conseil de l'Europe, les Nations Unies et l'Union européenne, les Ministres ont réitéré leur soutien aux activités du Conseil de l'Europe en faveur du renforcement et de la promotion de l'Etat de droit et ont appelé l'Organisation à accroître la portée mondiale de certaines de ses conventions clés.

### **Rendez-vous en Turquie en 2011**

La Turquie accueillera la 30<sup>ème</sup> Conférence des Ministres de la Justice du Conseil de l'Europe en 2011.

Les résolutions adoptées à l'issue de la conférence sont disponibles sur [www.coe.int/minjust](http://www.coe.int/minjust).

**Contact presse** : Estelle Steiner, Attachée de presse, Conseil de l'Europe  
Mobile +33 (0)6 08 46 01 57, [estelle.steiner@coe.int](mailto:estelle.steiner@coe.int)

Pour recevoir nos communiqués par e-mail, contactez: [Council.of.Europe.Press@coe.int](mailto:Council.of.Europe.Press@coe.int)